

# La lettre de la Mudetaf

La Mutuelle d'assurances des buralistes

N°50 | DÉCEMBRE 2016



Édito

## Notre programme pour 2017...



L'année 2016 se termine avec les paquets neutres et leurs complications. La Mudetaf a bien entendu prévu de vous accompagner dans cette mutation forcée de vos linéaires, comme vous pouvez le lire ci-contre. Mais l'année 2017 verra aussi débiter le quatrième Contrat d'Avenir. Au-delà de l'amélioration nécessaire de votre rémunération sur les produits du tabac, il représente une réelle opportunité pour la modernisation de vos établissements. Profitez-en ! Et n'oubliez pas de nous informer de vos réalisations afin que nous puissions mieux les garantir.

## Stabilité des cotisations en 2017

Vous recevez par ailleurs, ces jours-ci, vos appels de cotisations d'assurances. Pour la troisième année consécutive, elles n'augmentent pas pour les commerces, voire même diminuent suite à la baisse des cotisations Française des Jeux. Seule l'assurance des habitations et des immeubles supportera une légère hausse de 2%, en raison notamment des catastrophes naturelles du printemps.

Enfin, ce qui ne changera surtout pas en 2017, c'est notre volonté de vous accompagner toujours mieux dans vos activités, au quotidien. Bonne année à tous !

Pierre Ducrohet, directeur

## La lettre

de la Mudetaf

### ÉDITEUR

Mudetaf 75, rue d'Amsterdam  
75008 Paris  
siegecom@mudetaf.fr  
Tél. : 01 53 21 10 20  
www.mudetaf.com

RÉDACTION,  
DESIGN GRAPHIQUE  
Atelier Marge Design  
www.atelier-marge.com  
Tél. : 01 48 06 35 13

### ILLUSTRATIONS

Emmanuel Kerner  
IMPRESSION  
Estimprim / Tirage à 13500  
exemplaires / Décembre 2016

## Bon plan

### Une offre de parrainage avantageuse

Faites bénéficier d'autres collègues de nos engagements et de notre savoir-faire !

Conseil et prévention, analyse poussée des besoins, haut niveau de garantie, équité entre les sociétaires, maîtrise des cotisations, interlocuteur dédié à chaque sinistre... Autant d'atouts qu'il vous appartient de faire partager en bénéficiant, pour vous, d'une remise de 200 € sur votre prochaine cotisation et de la même somme pour votre filleul sur sa première cotisation ! Contactez-nous par courrier, par e-mail (siegecom@mudetaf.fr) ou tout simplement par l'intermédiaire de votre délégué régional (liste et contacts en page 4).



## Paquet neutre

### L'accompagnement Mudetaf

La Mudetaf vous accompagne, durant cette période de transition vers le paquet neutre, en garantissant gratuitement votre stock d'anciens paquets jusqu'à sa reprise par Logista (dans la limite de 20 % de votre garantie vol de marchandise habituelle).

Veillez à bien identifier le stock non commercialisable lors de l'inventaire du 31 décembre.

## Nouveau partenaire santé-prévoyance

### Nos solutions pour les CHR

Vous connaissez déjà notre partenaire privilégié Alptis, pour nos solutions de santé et de prévoyance destinées aux buralistes. Désormais, la Mudetaf propose également une offre dédiée plus spécifiquement aux CHR, buralistes ou non, en partenariat avec la société April. En effet, les contrats collectifs pour ces professionnels n'étant plus soumis à une clause de désignation, la Mudetaf est aujourd'hui en mesure de couvrir tous les besoins des cafetiers, hôteliers, restaurateurs.



Vols

# Le point sur vos garanties

Un assureur met toujours en avant ses garanties et la qualité de sa prestation, c'est bien légitime. Pour autant, les contrats ne permettent pas toujours de tout garantir. Exclusions, conditions... Nous faisons le point sur quelques situations « classiques » de vols pour éviter les ambiguïtés et les déconvenues.

JAMAIS GARANTI

## Les disparitions inexplicables

« J'avais posé ma sacoche contenant les espèces sur la table de la cuisine. Au moment d'aller à la banque, je me suis aperçu qu'elle n'y était plus... »

### Les conseils de la Mudetaf

- ▶ Ne laissez pas votre espace de vente sans présence humaine de confiance.
- ▶ Fermez systématiquement votre caisse si vous devez vous absenter, même pour quelques secondes.
- ▶ Fermez votre réserve à clé si elle est accessible facilement à la clientèle.
- ▶ Sensibilisez vos salariés à ces risques, en leur laissant par exemple une note bien visible qui reprend les conseils de bon sens.

## Le vol par ruse ou par escroquerie

Une fausse carte bancaire, une arnaque aux cartes prépayées, un chèque sans provision... Les moyens de frauder lors d'un paiement sont nombreux.

### Les conseils de la Mudetaf

- ▶ Ne vous laissez pas tenter par des montants de jeux trop importants.
- ▶ Ne jamais donner de code de carte prépayée à quiconque par téléphone, qu'il s'agisse d'un éventuel technicien de votre fournisseur de caisse, de la police ou de la gendarmerie. Un rappel téléphonique de votre part ne sert à rien dans ces cas-là.
- ▶ Sensibilisez vos salariés à ces risques en leur décrivant les arnaques les plus répandues.

## Les vols en réunion, avec un plafond de garanties

Des personnes arrivent à plusieurs, certaines se chargent de distraire l'attention pendant que d'autres dérobent la caisse ou des articles de prix.

### Les conseils de la Mudetaf

- ▶ Fermez systématiquement votre caisse si vous devez vous absenter, même pour quelques secondes.
- ▶ Fermez votre réserve à clé si elle est accessible facilement à la clientèle.
- ▶ Fermez votre coffre à clé et ne laissez pas cette clé à portée, plus ou moins bien dissimulée. Le mieux est de la conserver sur vous.
- ▶ Conservez des éléments de preuves : témoignage ou vidéo.

## Le vol pendant le transport des fonds

Votre recette est dérobée sur le trajet direct de votre commerce vers la banque.

### Les conseils de la Mudetaf

- ▶ Rester discret ; ne préparez pas vos remises à la vue de la clientèle, n'annoncez pas à la cantonade que vous allez à la banque.
- ▶ Dissimulez les espèces sur vous, jamais dans un sac à main qui peut être arraché facilement.
- ▶ Changez vos horaires.
- ▶ Ne vous arrêtez pas pendant le trajet direct jusqu'à la banque.
- ▶ Ne laissez pas d'espèces professionnelles à votre domicile, même pour une heure.



## Le cambriolage des locaux

Pour être garanti, tous les moyens de protection doivent être en service : portes et fenêtres fermées, alarme branchée si elle existe, coffre fermé à clé, clé du coffre hors de portée des voleurs.

### Les conseils de la Mudetaf

- ▶ Faites vérifier régulièrement le bon état de fonctionnement de vos moyens de prévention, en particulier alarme et générateur de brouillard. Les contrats d'entretien sont faits pour cela.
- ▶ Vous devrez être en mesure de prouver la mise en marche de ces dispositifs.
- ▶ Si vous devez faire des modifications ou si certains de vos dispositifs sont en panne, prévenez au plus vite votre assureur.



## L'éclairage Mudetaf À propos de vidéosurveillance



Trois questions à Lionel Gay, responsable commercial de la Mudetaf.

### La vidéosurveillance fait souvent l'objet de spéculations sur son usage et ses atouts. Peut-on parler d'idées reçues ?

Il faut savoir que, sans être un élément de sécurité actif, la vidéosurveillance est intégrée au dispositif d'aide à la sécurité, donc subventionnable. Elle n'aura cependant aucune incidence sur les garanties d'un assureur. Les installateurs peuvent parfois exagérer les choses et inciter à sur-équiper les établissements. Par ailleurs, il ne faut pas considérer la vidéosurveillance comme une priorité en terme d'équipement de sécurité. Comme dans les cas évoqués ci-contre, la vidéo ne constitue pas une preuve et n'est en aucun cas un substitut à la vigilance et à la responsabilité du gérant.

### Quels sont vos conseils ?

Si l'on choisit d'installer un système, il faut l'accompagner d'une formation utilisateur, en général dispensée par le fournisseur. Ensuite, si vous avez des salariés, l'installation a une incidence sur leur contrat de travail : la présence des caméras doit y être clairement stipulée et une déclaration à la CNIL est obligatoire si des caméras sont présentes dans les parties privatives du point de vente (réserves, cuisine...). Rapprochez-vous aussi de la préfecture pour les modalités et autorisations.

### Dans quels cas cet équipement s'avère le plus utile ?

Lors de litiges avec des clients ou de suspicion de vol de salariés par exemple. La vidéo aide grandement les forces de l'ordre dans le démarrage de leur enquête. Enfin elle peut permettre à l'assureur de se forger une opinion lors de vols en réunion (voir ci-contre).

MULTIRISQUES HABITATION

## Toutes les garanties sont comprises !

Nos deux contrats de Multirisques Habitation sont destinés aux buralistes et à leur famille. Ils concernent les résidences principales, liées ou non au commerce. Sur ce type de produits, la Mudetaf se distingue de la concurrence avec une offre exhaustive : toutes les garanties sont comprises, quel que soit le type de contrat choisi. C'est important notamment sur la partie « Protection juridique », très souvent facturée en supplément par les autres compagnies d'assurances. Sachez également que nos contrats sont ouverts à vos proches collaborateurs et à votre famille. Enfin, il est possible d'assurer également une résidence secondaire, à la condition de disposer d'un contrat pour la résidence principale.



MUDETAF.COM

## Votre lettre en ligne

Le site [mudetaf.com](http://mudetaf.com), parmi ses nombreux services, permet également de consulter les archives de votre Lettre Mudetaf.

Retrouvez nos précédents numéros en quelques clics et consultez nos précédents dossiers où que vous soyez !

### Contacts

**SIÈGE**  
Tél.: 01 53 21 10 20

**RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**  
**Patricia Duarte**  
Tél.: 06 27 57 47 69  
Dépts: 77, 91, 94

**Laurent Rouvio**  
Tél.: 06 15 42 52 72  
Dépts: 75, 92

**Philippe Delcourt**  
Tél.: 07 79 85 70 48  
Dépts: 27, 28, 76, 78

**RÉGION PACA**  
**Gérard Calleja (responsable)**  
Tél.: 04 90 56 92 07  
Dépts: 13, 20, 84

**Yohann Fillon**  
Tél.: 06 28 64 44 73  
Dépts: 04, 05, 06, 83

**RÉGION SUD-OUEST**  
**Bureau de Toulouse**  
Tél.: 05 61 22 73 59

**Emmanuel Balas**  
Tél.: 06 13 63 50 15  
Dépts: 09, 11, 30, 34, 66

**Pierre Estival**  
Tél.: 06 75 86 85 55  
Dépts: 31, 32, 33, 40, 64, 65

**Alain Limouzin**  
Tél.: 06 07 90 98 48  
Dépts: 03, 19, 23, 24, 63, 87

**Laurent Vezy**  
Tél.: 06 26 24 22 95  
Dépts: 12, 15, 46, 47, 48, 81, 82

**RÉGION RHÔNE-ALPES, EST**  
**Lionel Gay (responsable)**  
Tél.: 06 80 24 06 15

**Grégory Chevallier**  
Tél.: 07 76 04 68 72  
Dépts: 01, 42, 69

**Lydie Chapoutier**  
Tél.: 06 73 01 76 89  
Dépts: 07, 26, 38, 43, 73, 74

**Damien Fadloun**  
Tél.: 07 78 81 55 43  
Dépts: 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90

**Romarc Marteau**  
Tél.: 06 17 84 08 81  
Dépts: 10, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88

**RÉGION OUEST**  
**Hervé Sintès (responsable)**  
Tél.: 06 63 24 19 60  
Dépts: 17, 44, 49, 79, 85

**Alexandre Bru**  
Tél.: 06 20 26 29 50  
Dépts: 22, 29, 35, 56

**Pierre-Emmanuel Bacon**  
Tél.: 06 20 48 18 54  
Dépts: 14, 50, 53, 61, 72

**Nicolas Karaquillo**  
Tél.: 06 18 88 86 63  
Dépts: 16, 18, 36, 37, 41, 45, 86

**RÉGION NORD-PICARDIE**  
**Georges Caron (responsable)**  
Tél.: 06 14 19 64 85  
Dépts: 08, 59, 62, 80

**Grégory Lavergne**  
Tél.: 06 20 25 34 41  
Dépts: 02, 60, 93, 95

## Chiffres-clés

41%  
des buralistes  
sont assurés à la Mudetaf,  
le premier assureur  
de la profession

Plus de 15 000  
sociétaires

Plus de 1 600  
contrats d'assurance  
santé ou prévoyance

## Les offres de la Mudetaf

Les produits de la Mudetaf se structurent autour de quatre offres, adaptées aux différentes facettes du métier de buraliste.

### Commerce

Nos contrats spécifiques couvrent l'ensemble de vos activités commerciales : Multirisques du buraliste, Multirisques hôtellerie/restauration, Multirisques autres commerces (presse, bar...), assurance des fonds PMU et des jeux de la FDJ.

### Habitation

Le contrat Multirisques habitation est destiné aux sociétaires en activité ou à la retraite, ainsi qu'à leurs salariés et aux membres de leur famille. Il couvre les résidences principales et secondaires, mais également les biens immobiliers mis en location.

### Santé et prévoyance

La Mudetaf offre un ensemble de solutions proposées en partenariat avec Alptis, assurance associative performante : une gamme complète de complémentaires santé (individuelles ou collectives) ; des garanties de prévoyance ; des garanties emprunteur pour tout type d'acquisition et spécialement adaptées pour les plus jeunes des entrepreneurs.

**NOUVEAUTÉ 2017** : en partenariat avec April, nous proposons désormais des solutions plus spécifiquement dédiées au professionnels du secteur CHR, buralistes ou non.

### Épargne et retraite

En partenariat avec la Mudetaf, Monceau Assurances propose un contrat d'épargne performant et des contrats de retraite complémentaire, exprimés en points, qui allient totale transparence et grande sécurité. N'hésitez pas à les contacter directement au **01 49 95 39 08** ou à l'adresse suivante : [gpatrimoniale@monceauassurances.com](mailto:gpatrimoniale@monceauassurances.com).



## Une urgence ?

Appelez le  
0825 826 407

Joignable 24h/24, 365 jours par an, ce service vous met en relation avec des serruriers, vitriers et services de gardiennage.